

- les championnats se dérouleront en 1 seule séance (sous réserve de la validation de la CCN - Michel Sorolla) jusqu'à fin décembre (calendrier mis à jour jusqu'à cette date).

Pour la suite des compétitions, nous aviserons en fonction de l'évolution des règles sanitaires et de l'étendu de la pandémie.

- L'enregistrement des joueurs pour une compétition se fera préférentiellement auprès de votre président de club.

Mais contenu des difficultés actuelles, j'accepte de recevoir les inscriptions directement des joueurs - exceptionnellement pour cette année.

- un règlement partiel des compétitions sera rédigé pour les championnats jusqu'à fin décembre.

Puis un complément sera fait pour la suite des compétitions.

- la salle Ambroise Croizat a été choisie préférentiellement pour son espace disponible de la salle du gymnase afin de respecter très facilement la distanciation sociale.

- **le 3 octobre 2020 aura lieu le Championnat triplete D3** à 13h - salle Ambroise Croizat à Imphy - 1 séance - minimum de triplete 8 - 1 qualifié pour Vichy du 24 au 25 octobre 2020.

- **le 17 octobre 2020, Championnat Promotion et 2° série**, à 13h salle Ambroise Croizat à Imphy - 1 seule séance sauf 2° série si 16 joueurs 2 séances Emmanuel 16 l'après-midi sinon validation de la CCN pour 1 séance.

- promotion : 4 qualifiés.

- 2° série : 3 qualifiés.

pour les championnats de France à Lons le Saunier du 11 au 15 novembre 2020

- **le 7 novembre 2020, libre x2** à 13h - salle Ambroise Croizat - 1 séance de 6 donnes sur 5 tours si validation par la CCN - 4 qualifiés pour Aix-les-Bains du 23 au 24 janvier 2021

- **le 21 novembre 2020, quadrette D1** à 13h au Stade Auxerrois - 1 séance si validation de la CCN - 1 qualifié pour Vichy du 13 au 14 février 2021

- **le 12 décembre 2020, quadrette D2** à 13h, salle Ambroise Croizat - 1 séance si validation de la CCN - 1 qualifié pour Vichy du 13 au 14 février 2021